



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Partenariats de la BCV en matière informatique

Suite à la décision de la BCV de créer une société informatique commune avec la BC de Zurich (BCZ) et de transférer l'ensemble des actifs de la Société Unicible à IBM, le Conseil d'Etat précise qu'il a été régulièrement informé des négociations conduites par la Banque. Il s'est soucié d'obtenir les assurances nécessaires quant à la reprise de l'intégralité du personnel d'Unicible par IBM ainsi qu'à la préservation des intérêts de la Banque dans cette nouvelle alliance.

Du fait que les décisions de la BCV imprimeront une nouvelle dynamique au paysage informatique bancaire suisse et vaudois, le Conseil d'Etat - représentant l'actionnaire largement majoritaire de la BCV - a souhaité obtenir de la Banque les informations nécessaires sur le bien-fondé des choix stratégiques arrêtés par la BCV et sur la gestion des risques inhérents à ce type d'alliance. Ces informations lui ont été transmises en application de la Convention d'information du 13 septembre 2004 entre l'Etat et la Banque.

A l'issue de plusieurs rencontres, le Conseil d'Etat s'est vu confirmer que les intérêts de la BCV seront préservés dans le cadre de l'alliance avec la BCZ et que les postes de travail d'Unicible seront intégralement repris par IBM. A cet égard, le Conseil d'Etat s'est également vu signifier par la Direction d'IBM qu'elle entend - via son centre de compétences de Lausanne - étendre rapidement ses prestations d'hébergement et d'intégration au service des institutions financières de toute la Suisse.

Ces choix stratégiques en matière informatique - qui incombent aux seuls organes compétents de la BCV - ont été pris au terme d'un long processus de réflexion.

Le Conseil d'Etat relève que les alliances de la BCV avec la BCZ et IBM dépassent le strict domaine de l'informatique : l'alliance avec la BCZ représente un projet d'envergure de collaboration entre les deux principales banques cantonales, ce qui constitue une impulsion novatrice dans le paysage bancaire suisse. Par ailleurs, la création d'un nouveau centre de compétences IT à Lausanne - porté par le leader suisse de l'hébergement et de l'intégration - laisse entrevoir de belles perspectives pour le développement d'un pôle lémanique dans le secteur des technologies de l'information.

Lausanne, le 20 avril 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10